

N° 1231 - NOV 2020

CÉRÉMONIE DE LA MÉMOIRE ET DE LA CITOYENNETÉ - ARMISTICE

11 NOVEMBRE 2020

DEVOIR DE MÉMOIRE

Suite au renforcement des mesures sanitaires et aux dernières recommandations liées à la propagation du virus Covid19, nous vous informons que les Autorités communales ont pris la décision de limiter les activités mémorielles du 11 novembre 2020 à leur strict minimum, soit : Dépôt des gerbes aux Monuments aux Morts de l'entité dans la matinée du mercredi 11 novembre par Lilas-Musique de Nismes.

En cette période si particulière, prenons soin de nous, des autres et de nos proches.

CPAS - OCTROI DE L'ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Les conditions d'octroi sont les suivantes :

Vous vous chauffez au mazout de chauffage en vrac ou à la pompe, au gaz propane en vrac ou au pétrole lampant et vous vous trouvez dans une des situations suivantes :

- soit vous êtes « B.I.M. » (intervention majorée de l'assurance maladie invalidité), ainsi que tous les membres de votre ménage ;
- soit vos revenus annuels bruts imposables pour l'ensemble de votre ménage ne dépassent pas 19.566,25 €, augmentés de 3.622,24 € par personne à charge ;
- soit vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes sous certaines conditions (telles que prise en charge des frais de chauffage avec votre viatique, ...).

La demande pour être valide doit comporter la facture de mazout ou de gaz ou vos tickets de mazout ou de pétrole stipulant le prix au litre ainsi que de votre carte d'identité. A noter que pour les personnes « B.I.M. », aucun autre document n'est nécessaire.

Dans les autres cas, veuillez prendre la preuve de votre situation financière ; et, plus particulièrement, des revenus annuels pour l'ensemble du ménage.

Le demande est à introduire au plus tard dans les 60 jours de la livraison. En cette période particulière, nous privilégions les demandes par e-mail (delphine.preumont@cpas-viroinval.be), par courrier (CPAS de Viroinval - Parc Communal 2 à 5670 Nismes) ou dépôt dans la boîte aux lettres installée à l'entrée de l'Administration Communale.

Pour les demandes urgentes, le CPAS assure toutefois des permanences les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30 (adresse : Parc Communal 2 à 5670 Nismes).

Attention, le port du masque est obligatoire et une seule personne sera accueillie pour effectuer la demande dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

DATES DE CHASSES ET DE BATTUES

Le 12.11.20: Nismes / Treignes* Mazée

Le 13.11.20: Abannets - Nismes / Nismes / Olloy Est / Oignies Nord

Le 14.11.20: Mouty - Nismes / Montagne aux buis / Olloy Est / Oignies Nord / Le Mesnil - Oignies Est / Oignies - Blaton (privé) - Les houpplas

Le 16.11.20: Marie Fontine (privé) - Oignies



AFFICHAGE DANS LES DIFFÉRENTS CIMETIÈRES

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous font l'objet d'un affichage d'un an depuis le 26 octobre 2020, pour expiration ou pour information dans le cadre des champs communs.

Les renouvellements peuvent être introduit auprès du service des cimetières Mme MAGAIN – 060/31.01.76 - caroline.magain@viroinval.be.

Le tarif pour un renouvellement est de 100€ pour une période de 30 ans. Attention, les sépultures « champs communs » ne sont pas renouvelables et seront d'office désaffectées, au terme de l'affichage.

Nismes (Parc) 66 AGLAVE Jules - SERVAIS Léonie 1939

Nismes (Parc) 66A MATTHEUS Augustine Isidorine

Nismes (Parc) 562 DEGRELLE Marie

Nismes (Parc) 711 DEVOS Jean

Treignes 90A HURION Joseph

Treignes 90B HURION Alexis - HURION Marie 1988

Treignes 351 CUPERS - CHAYAUX

Oignies (Ancien) 95 PERIQUET Camille - PIRE Lucie-Adèle 1971

Oignies (Ancien) 127 GOFFETTE Ernest - THIBEAUX Marie Joséphine 1971

Oignies (Ancien) 196 VERKAEREN Georgette

Oignies (Ancien) 226 MATHY Adonis

Oignies (Ancien) 318 DEFRENNE Camille - LELOUP Adèle 1971

Oignies (Ancien) 375 DELIZEE Eloi - HYEULLE Ludmille

Oignies (Ancien) 491 BOUDEVILLE Marie Louise

Vierves 116B PIRAUX Léon - LAMBERT Angélique 1948

Vierves 155 BOUKO Honoré

Vierves 180 ROTA Albert

Vierves 181 LAPAILLE Andrée

Vierves 182 LIBERT Arthur - CAUSSIN Adèle 1994

Vierves 291 DE PRIL Raymond - PIRAUX Paula 2011

Vierves 294 GILLES Fernand - MASSON Marie 1991

Vierves 299 PARENT Victor - PIRAUX Simone

Nismes (Ainseveau) D Anc partie BRACHET Charles - BRACHET Christiane

Mazée (Ancien) 34 DRICOT Michel - CHRISTOPHE Gabrielle 1991

Dourbes (Ancien) 55 JACMART Léon - MOULIN Adèle 1942

Dourbes (Ancien) 105 CHARLIER Luc

Dourbes (Ancien) 105b THERASSE

Dourbes (Ancien) 110 COULONVAL Félicien - ROQUINY Emilia 1971

Dourbes (Ancien) 155 HENRY Jules - DOUCY Irma 1971

Olloy 965 ROBERT Gaston

Olloy 966 SWALENS Marcel

Olloy 994 SIMON Malvina

Nismes (Ainseveau) 48 JALET Jeannine

Nismes (Ainseveau) 49A SAUBLENS Raymond

Nismes (Ainseveau) 49 DUJARDIN Elisabeth

Dourbes (Nouveau) 118 DESSEL Roger

Mazée (Nouveau) A2 POSTY Albert - MONTFORT Marie-Thérèse 1996

Mazée (Nouveau) A3 DESMET Auguste

Mazée (Nouveau) A5 CARLIER Maurice - DEMAILLY Renée 1993

Le Mesnil 51 GENICQ Freddy

N°1231 - NOV 2020

COVID 19 - CENTRE ADMINISTRATIF SERVICES ET MESURES AU 28 OCTOBRE 2020

En suivi de l'Arrêté Ministériel daté du 18 octobre 2020 visant à uniformiser les modes de fonctionnement dans les pouvoirs locaux, nous vous informons des nouvelles mesures adoptées par le Collège communal pour le fonctionnement des services communaux de Viroinval.

Moyennant le respect de certaines conditions strictes, le Centre Administratif est accessible du lundi au vendredi aux horaires habituels:

- **Accès au bâtiment par groupe de 3 personnes maximum;**
- **Port du masque obligatoire pour les visiteurs et pour les agents;**
- **Pour tout visiteur, utilisation obligatoire, du gel désinfectant mis à disposition;**
- **Respect de la distanciation sociale;**
- **Utilisation de son propre stylo;**

Le télétravail étant d'application, nous vous recommandons VIVEMENT la prise de rendez-vous et ce, afin de vous assurer d'une part, que l'agent que vous souhaitez rencontrer est présent physiquement et d'autre part, afin d'éviter un déplacement « inutile » en cas de télétravail de l'agent concerné.

En ce qui concerne la distribution de vos sacs PMC, celle-ci peut toujours se faire au 1er étage du service Finances mais là encore, nous vous recommandons préalablement la prise d'un rendez-vous.

Une évaluation sera faite sur base hebdomadaire et les mesures pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la situation.

Nous vous remercions pour votre compréhension, prenez soin de vous et de vos proches.

Centre Administratif

Parc communal, 1 - 5670 NISMES

060/31.00.10

Retrouvez l'ensemble de nos coordonnées téléphoniques via www.viroinval.be

THERMOGRAPHIE AÉRIENNE DE L'ENTITÉ DE VIROINVAL

Pour rappel, la commune de Viroinval a fait procéder à une analyse thermographique aérienne de son entité. Un avion a survolé le territoire la nuit du 19 au 20 mars 2018 en prenant des clichés infrarouges afin de détecter les déperditions thermiques des toitures de l'entité.

Vous souhaitez obtenir l'image des déperditions de chaleur de votre toiture ainsi qu'une analyse des résultats?

Prenez contact avec le service Cadre de Vie de l'administration communale qui organise, sur rendez-vous, une permanence le mercredi après-midi.

Plus de renseignements et/ou obtention d'un rendez-vous au 060/31.00.34 ou par mail à l'adresse frederic.duval@viroinval.be



RÉUNIONS CITOYENNES & CRISE SANITAIRE

Dans le courant de ce mois d'octobre, nous vous informons de l'organisation de réunions citoyennes à destination des habitants de Viroinval afin de faire part de leur avis concernant la mobilité dans leur milieu de vie. En raison de l'évolution de la crise sanitaire, le Collège en séance du 26 octobre 2020 a décidé d'annuler certaines dates du calendrier communiqué.

Calendrier des dates:

- 17/11/2020 – 19H30 – Vierves : Grand auditorium du CNB - **ANNULÉ**
- 01/12/2020 – 19H30 – Treignes : Salle Union Fraternelle - **ANNULÉ**
- 09/12/2020 – 19H30 – Olloy : Salle PATRIA - **ANNULÉ**
- 19/01/2021 – 19H30 – Oignies : Ecole communale - **ANNULÉ**
- 09/02/2021 – 19H30 – Nismes + Regniessart : Centre culturel
- 23/02/2021 – 19H30 – Mazée + Najauge : Salle Arthur Masson
- 09/03/2021 – 19H30 – Le Mesnil : Salle communale
- 23/03/2021 – 19H30 – Dourbes : Maison de village

Vous désirez obtenir plus d'informations à ce sujet?

- Monsieur Laurent CHABOT, Conseiller en Mobilité

laurent.chabot@viroinval.be

- Monsieur François MATHY, Echevin de la Mobilité

francois.mathy@viroinval.be

Le questionnaire mis en ligne reste disponible sur le www.viroinval.be
Les citoyens peuvent continuer à le remplir en attendant les prochaines dates qui seront annoncées selon l'évolution de la crise sanitaire.

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : L'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les jeudi 26 et vendredi 27 novembre 2020 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 28 novembre 2020 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux
- Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mercredi 25 novembre 2020, jusqu'à 12 h. Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ARRETE DE POLICE - PROCÉDURE

Vous souhaitez effectuer des travaux divers, vous désirez placer un conteneur, un échafaudage sur la voie publique?

Attention, avant toute occupation du domaine public, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'obtenir préalablement un arrêté de Police à cet effet.

Vous pouvez formuler vos demandes auprès du service Affaires Générales, dans le délai requis de 8 jours, via le 060/31.00.42 ou via secretariat@viroinval.be

MOBILESEM
0800 / 15 230
Numéro gratuit

VOTRE PARTENAIRE MOBILITÉ ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

**BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?
MOBILESEM PEUT VOUS AIDER**

MOBILESEM RECHERCHE DES CHAUFFEURS VOLONTAIRES